

PORT-GENTIL

pog.union@sonapresse.com

PDG: à l'heure de l'appropriation du lexique et des valeurs du parti

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

La fédération communale "C" du Parti démocratique gabonais (PDG) basée dans le troisième arrondissement de Port-Gentil a organisé, dimanche, au quartier Saint-André, une réunion portant sur l'appropriation et la réappropriation du lexique et des valeurs du parti de masse et d'élite par les militants. Ce, conformément à la note d'orientation du secrétariat exécutif datée du 22 janvier 2020. Cette séance de travail s'est tenue en présence du membre du comité permanent du bureau politique, Gabriel Tchango, de la secrétaire communale, Marie Stéphanie Inguessi, et du secrétaire d'arrondissement, Vaxyn Mombo Mbamba. À la baguette, le secrétaire fédéral, Ghislain Olagho, et la chargée de l'administration, Ida Mouendou. Ils ont expliqué la charte des valeurs comme l'en-

semble de principes et de règles régissant l'éthique de leur famille politique, "un outil de cohésion entre les militants du parti". Ces valeurs, ont-ils soutenu, se répartissent en trois catégories : les valeurs cardinales, les valeurs universelles et républicaines et les valeurs de Régénération et Revitalisation. Citant parmi les premières valeurs, le dialogue, la tolérance, la paix, l'unité nationale, la fidélité.

" Les valeurs universelles et républicaines sont tirées principalement de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789, de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples de 1941, et de la Charte nationale des libertés de 1990", a déclaré Ghislain Olagho. Pour qui les valeurs de la Régénération et de la Revitalisation reposent, quant à elles, sur le travail, l'effort, l'endurance, la responsabilité, l'humilité, la modestie, etc. Pour les intervenants, chaque



Ghislain Olagho (micro), secrétaire fédéral, lors de son intervention.

militant doit s'approprier ces valeurs, "afin de garantir l'esprit d'équipe, la discipline, l'exemplarité, l'acceptation de l'autre, pour un meilleur vivre-ensemble en

toute complémentarité".

Sur le lexique, l'assistance a été éduquée sur certains organes, leurs missions et leur fonctionnement. Le jeu de questions-réponses les

a aidés dans ce sens.

À noter que quelques jours plus tôt, la fédération "H" de la même circonscription s'était livrée, elle aussi, à ce même exercice.

L'ONG PaulSarah brandit le carton jaune aux parents

La démission parentale n'est pas un vain mot. L'Ong PaulSarah qui scolarise des enfants issus de familles démunies, là hélas, appris à ses dépens. Sa présidente, Scholastique Maganga, a donné des avertissements aux parents venus l'écouter.



Photo: Sidonie Ambonguila

L'ONG PaulSarah s'adressant aux parents démissionnaires.

Fidèle AFANOU EDEMBE
Port-Gentil/Gabon

La salle de réunion du service provincial de la Famille a accueilli, récemment, une rencontre entre l'Organisation non gouvernementale (Ong) PaulSarah et les parents des enfants que cette organisation de la société civile a pris totalement en charge pour l'année scolaire en cours. Pour représenter les cinquante-trois bambins, moins d'une trentaine de parents ont fait le déplace-

ment.

Il faut dire que beaucoup d'entre eux savaient à quoi s'attendre : une réprimande de l'Ong, qui a fait le constat de leur démission durant le premier trimestre de l'année scolaire en cours. En effet, au terme du contrat de confiance liant l'Ong à chaque parent, ce dernier a, entre autres obligations, de veiller à ce que l'enfant soit assidu à l'école et présent aux cours de soutien dispensés par des bénévoles, les mercredis après-midi et les samedis matin, au sein de la bibliothèque parte-

naire, Imya.

Un pari que plus de la moitié des parents n'a pu tenir. Et les performances se sont fait sentir, au regard des résultats obtenus après les premiers paliers : à peine la moitié des élèves a obtenu le degré " maximal ". Et Scholastique Maganga d'avertir : " à la fin de l'année, nous allons devoir nous séparer de vingt-cinq enfants ". Le contrat prévoit la mise à l'écart des enfants qui n'auront pas réussi le passage en classe supérieure, au profit d'enfants plus nécessiteux. Voilà qui est dit !

Le clin d'œil de Lybek

